



Association Départementale Action pour les Gens du Voyage
Affiliée au réseau FNASAT Gens du Voyage



Rapport d'activité 2023



SOMMAIRE

I- PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	4
1) LES MOYENS MATERIELS.....	4
2) LES MOYENS HUMAINS	7
II- PRESENTATION DU PUBLIC.....	8
III- LE PÔLE SOCIAL	9
1) LA DOMICILIATION – BOITES POSTALES.....	9
2) L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RSA.....	10
3) L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL HORS RSA	11
4) LA SCOLARISATION.....	12
IV- LE POLE ANIMATION.....	13
1) LE PROJET FAMILLE.....	13
2) L'ANIMATION DE L'AIRE D'ACCUEIL D'ORLEANS LA SOURCE	16
a) L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)	17
b) Les ateliers et les espaces adultes.....	22
c) Le comité d'animation	24
d) Le centre de ressources	29
e) Le projet "PLACI"	30
3) LE PARTENARIAT.....	31
V- L'ACCOMPAGNEMENT DE L'HABITAT.....	32
1) RAPPEL DE L'ENGAGEMENT DE L'ADAGV EN FAVEUR DE L'HABITAT	33
2) LA MOUS	34
ANNEXES :	38
1) Le projet associatif de l'ADAGV.....	
2) Le projet Centre Social de l'ADAGV / La Source.....	

L'**ADAGV** a pour mission d'accompagner les Gens du Voyage et d'axer ses actions sur des finalités fortes, afin de permettre aux voyageurs de se sentir et de devenir des citoyens à part entière. Ces missions sont de :

- Favoriser le développement et la mise en œuvre des **potentialités** des gens du voyage ;
- Contribuer à leur **autonomie** économique et sociale ;
- Rendre possible le **rapprochement** des Gens du Voyage et des sédentaires ;
- Contribuer à un meilleur **accueil** des Gens du Voyage dans le département du Loiret ;
- Favoriser l'**accès aux droits** et sensibiliser au **respect des devoirs**.

La structure est agréée **Centre Social, A.L.S.H. et Animation Collective Famille** par la Caf du Loiret ; agréée en tant qu'**organisme domiciliataire** par la Préfecture du Loiret ; prestataire d'Orléans Métropole pour l'**animation de l'aire de la Source et l'accompagnement à la réalisation d'une MOUS** ; conventionnée par le Conseil Départemental du Loiret pour une mission d'**accompagnement social des Gens Voyage bénéficiaires du RSA domiciliés à l'ADAGV** et pour l'**accompagnement des Travailleurs Indépendants bénéficiaires du RSA domiciliés dans le Loiret ; conventionnée par la DDETS** pour une mission d'accompagnement social des personnes itinérantes en dehors du dispositif RSA.

En 2023 les acteurs de l'association (membres et salariés) ont retravaillé le **projet associatif** (voir en annexe). Il est le complément indispensable des statuts et en est aussi le déploiement arborescent. Il les fait vivre de manière à rassembler autour de lui l'ensemble des femmes et des hommes qui ont la volonté de s'associer.

Socle commun de toutes les actions d'une association, il réunit dans un même élan de pensée l'ensemble des éléments de son identité. Il fixe le cap de ses orientations et en définit l'esprit. Il offre un guide de référence à même de donner un sens au travail associatif. Il inspire les modes de gouvernance, de fonctionnement et d'animation de la structure.

Il est le fruit d'une vision commune d'un but à atteindre, de la direction à prendre, du chemin à emprunter pour y parvenir. Son élaboration est un moment suspendu, l'occasion pour chacun d'opérer dans un effort collectif un retour réflexif sur l'objet de son travail, de s'interroger sur la nature et les modalités de son action, de produire de la connaissance, de conceptualiser enfin, pour mieux incarner.

L'outil privilégié de l'association étant le centre social, le présent projet s'appuie en partie, sur le **projet centre social** (voir en annexe) dans son diagnostic, ses constats, les actions mises en œuvre et son approche.

Le projet associatif toutefois en déborde le cadre et fixe les grandes lignes de l'activité de l'association, son esprit et sa philosophie.

L'équipe de l'ADAGV s'est faite accompagnée pour créer le site internet de la structure, qui est en ligne depuis cette année : <https://www.adagv.fr/> .

I - PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Située sur l'aire d'accueil **d'Orléans la Source**, l'Association Départementale **Action pour les Gens du Voyage** constitue la passerelle indispensable qui rapproche les gens du voyage et les sédentaires.

Pour ce faire, l'ADAGV met en place des actions qui permettent de répondre aux attentes de l'ensemble des populations du voyage, stationnant ou non sur les aires d'accueil. Elle inscrit ses actions dans une démarche partenariale prenant en compte la dynamique locale d'une part, et l'ouverture vers l'ensemble des communes visées par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage d'autre part.

Les locaux se situent à proximité immédiate des lieux de vie. Ce rapprochement nous permet d'affiner notre appréciation des besoins des usagers et d'envisager un mode de réponses adapté et réactif.

L'ADAGV adhère à la **FNASAT-Gens du Voyage** (Fédération Nationale des Associations Solidaires avec les Tsiganes et les Gens du Voyage) et à la **Fédération des Centres Sociaux**.

1) Les moyens matériels

Nos locaux sont composés de plusieurs espaces :

- ***Une salle de réunion***
- ***Plusieurs réserves***
- ***Des bureaux pour le directeur, la coordinatrice et l'assistante de direction***
- ***Divers espaces***
 - 1 grande salle polyvalente. Celle-ci est un lieu de rencontres familiales, d'échanges, de festivités et de réunions diverses
 - 1 terrain multisports permettant les activités sportives et les échanges avec l'extérieur
 - 1 terrain de pétanque
 - 1 espace en herbe

➤ **Un accueil public/courriers/point infos**



➤ **Un pôle social**



- 2 bureaux pour les référents RSA
- 1 bureau pour la référente TI
- 1 bureau accueil pour le secrétariat pôle social

➤ **Un pôle animation**

- Deux régies
- Un bureau pour les animateurs
- Un bureau pour la référente famille
- 4 salles d'animation :

Une **salle « accueil »**, située à l'entrée du Centre Social qui est utilisée pour l'accueil libre, pour l'espace-jeunes + 16 ans, des ateliers autour du numériques, des temps animés par la référente famille ou pour des festivités. On y trouve des ordinateurs connectés à internet permettant d'effectuer des recherches dans le cadre de projets ou de démarches personnelles ; des livres et des jeux. C'est un espace de détente et d'expression. Un centre de ressources y est installé depuis 2023.



Une **salle « cuisine » polyvalente qui comprend** une cuisine pédagogique pour des ateliers cuisine, des temps de repas partagés ou des festivités. C'est un espace d'échange et de partage, utilisé aussi pour l'ALSH pour les 6/10 ans.



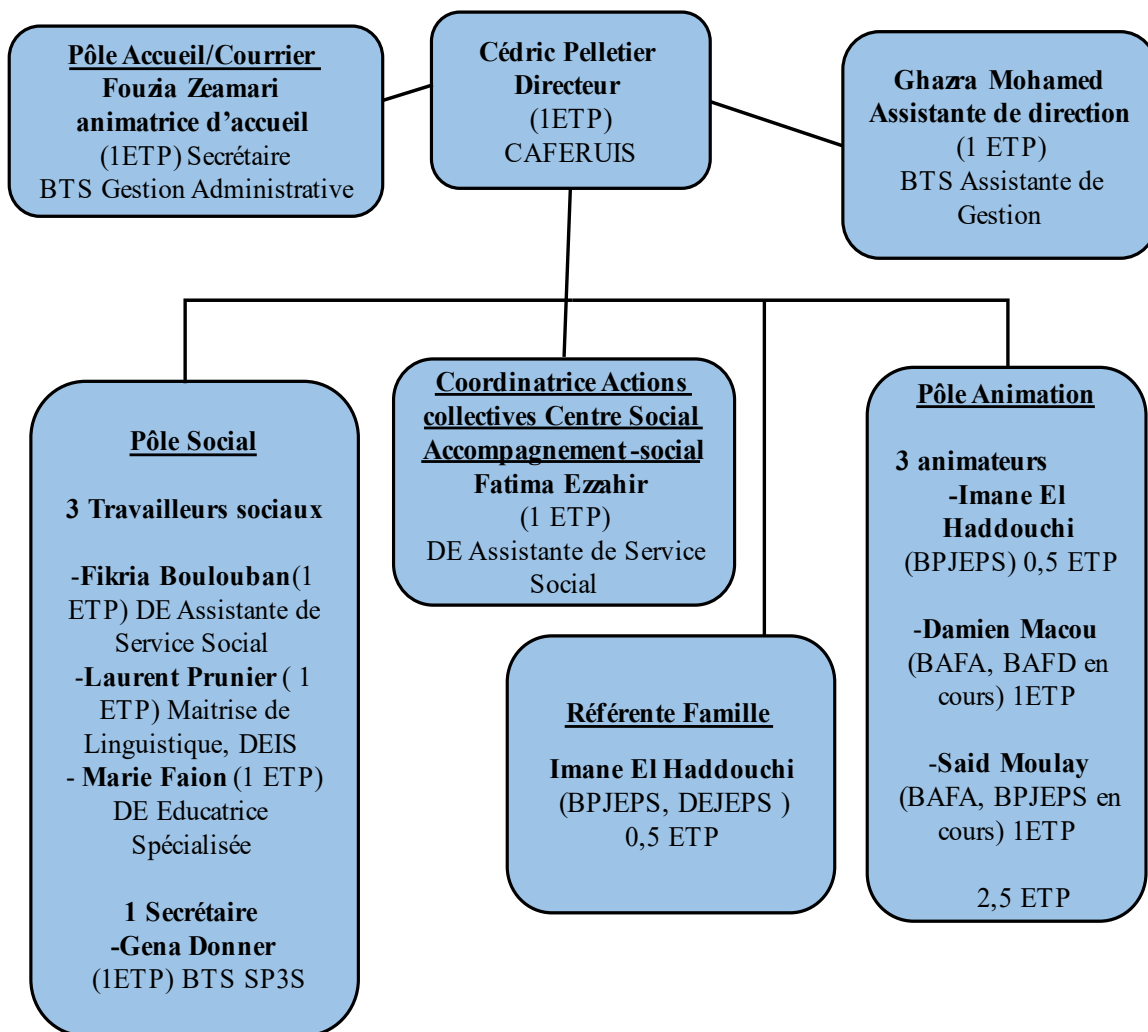
Une **salle « bricolage »** avec des outils, de la matière et des référentiels. C'est un espace de création.



Un espace pour les 11/15 ans



ORGANIGRAMME 2023



II- PRESENTATION DU PUBLIC

La rencontre des populations « voyageurs » est l'expérience de la **différence et de la diversité**. Le terme le plus admis comme étant représentatif est « Gens du Voyage » car c'est le mode de vie qui rassemble le plus cette population. Les différents groupes, différentes cultures, différentes langues et religions empêchent de dégager une homogénéité. On peut différencier des groupes ayant une origine commune (les tsiganes : Roms, Manouches et Gitans) ainsi qu'un rapport à l'itinérance ancien (VIIIe siècle) et d'autres qui sont devenus itinérants en réaction à des situations politiques et sociales plus récentes (IX et XXe siècle).

Pour pouvoir concilier le voyage à une activité professionnelle, il est nécessaire de réunir trois caractéristiques : **la mobilité, l'indépendance et la polyvalence**.

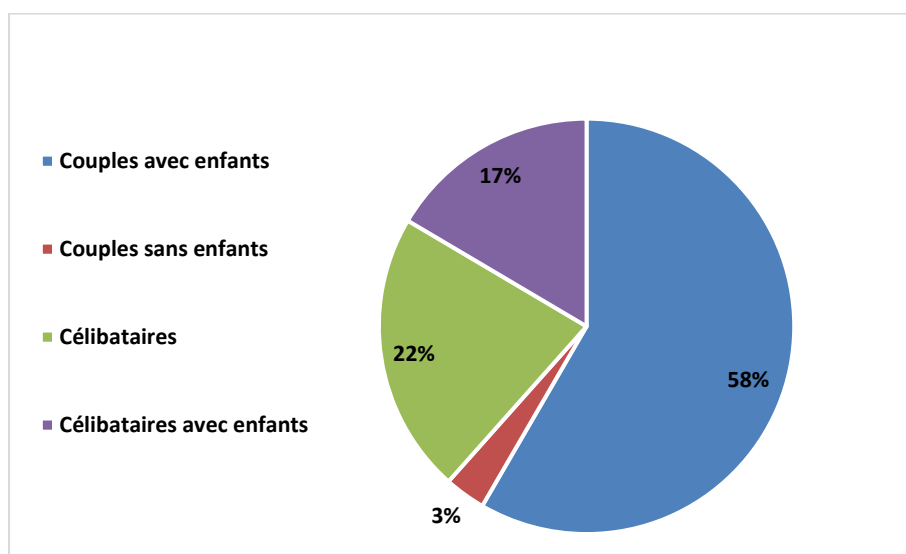
Le statut d'entrepreneur indépendant est le plus adapté car l'itinérance rend difficile le statut de salarié.

La polyvalence des activités permet aux familles de pouvoir voyager. Ces activités sont différentes selon les saisons ou les opportunités, et plusieurs métiers sont donc pratiqués : le ferrailage, les vendanges, la peinture, l'élagage, le ravalement de façades, la vente sur les marchés, ou des métiers plus traditionnels (l'osier).

Les conditions d'exercice de ces métiers sont de plus en plus difficiles.

Nous pouvons constater la **diversité** que présente la **population du voyage**. Diversité dans le nombre de groupes différents qui constituent l'ensemble des Gens du Voyage, dans les **variations des modes de vie** entre les grands voyageurs et ceux qui voyagent peu ainsi que dans les différentes **activités économiques** pratiquées. Il ressort **l'existence d'une territorialité** dans le mode de vie des voyageurs : **l'itinérance** qu'elle soit plus ou moins étendue **respecte une certaine logique** comprenant notamment **un sentiment d'appartenance à une région**.

Composition des familles de l'ADAGV



III- LE PÔLE SOCIAL

Le **pôle social** regroupe plusieurs actions à destination des familles :

- Un service social **polyvalent** en direction des personnes domiciliées à l'**ADAGV**
- Un **point de relais** entre les familles stationnant sur les aires d'accueil et les services de Droit commun
- Un **pôle ressources** pour les partenaires de l'habitat, de l'insertion sociale et professionnelle
- Un service **concepteur** et **promoteur** de projets

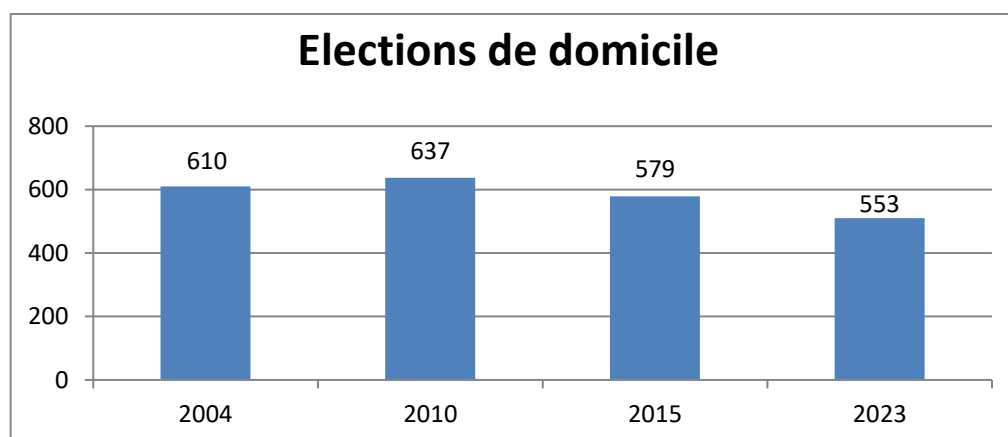
1) La domiciliation – boîtes postales

L'**ADAGV** a vu son agrément renouvelé le **15 février 2022** par la Préfecture du Loiret aux fins de recevoir les déclarations d'élections de domicile des personnes sans résidence stable. Cet agrément découle de l'application de la **loi de cohésion sociale de mars 2007**, précisée par **2 décrets** de **mai** et de **juillet 2007**.

Cette **domiciliation** permet aux familles d'avoir une adresse leur permettant d'accéder à leurs droits sociaux, de recevoir leur courrier, en toute sécurité, mais aussi d'avoir un lieu d'ancrage permanent malgré les déplacements.

L'**ADAGV** apporte en parallèle une aide logistique au réacheminement du courrier avec un service de **boîtes postales**. Cette prestation représente une charge importante de travail par le tri quotidien du courrier (environ **250 lettres par jour**) et le réacheminement vers les communes où les familles stationnent (environ **300 réexpéditions** par mois). Le réacheminement est optionnel et payant (120€ pour l'année ou 60€ pour la période estivale). L'équipe du service courrier est sollicité sur l'incompréhension des principaux documents administratifs reçus. Elle explique, sensibilise et oriente vers les personnes ressources.

L'**ADAGV** compte au 31 décembre 2023, **553 familles en élections de domicile**.



2) L'accompagnement social des bénéficiaires du RSA

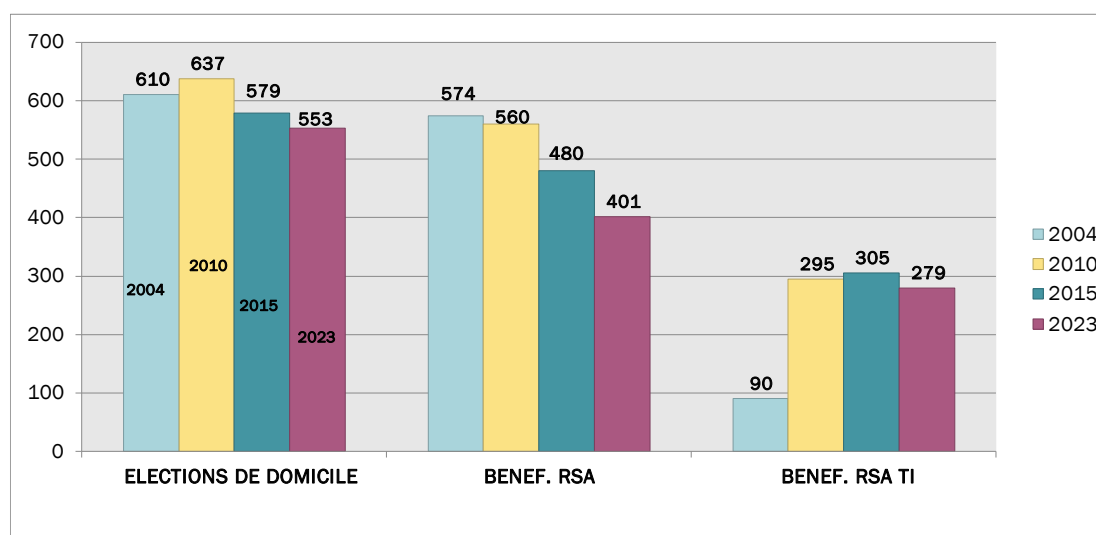
L'accompagnement social global

Le **Conseil Départemental du Loiret** conventionne annuellement avec l'**ADAGV** pour l'accompagnement social global du public en élection de domicile à l'association et/ou stationnant sur le territoire de l'**ADS Orléans Métropole (secteur sud)**.

Dans le cadre de la convention l'**ADAGV** est habilitée pour :

- **L'instruction des demandes de R.S.A** pour le public en élection de domicile à l'**ADAGV** : **3 demandes** faites en 2023.
- **L'accompagnement à la contractualisation** de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires R.S.A en élection de domicile à l'association : soit **274 contrats** réalisés entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2023**. 2 référents sociaux suivent les parcours d'insertion des familles en travaillant avec elles à diminuer durablement les difficultés liées au logement, au budget, à la santé, à l'accès à des perspectives professionnelles... Les référents agissent auprès des bénéficiaires en partenariat avec les associations, organismes et institutions de droit commun. Sur les **401 bénéficiaires** suivis en 2023, **279** avaient un statut professionnel de non-salarié.
- **L'instruction des demandes d'aides financières** : aucune demande d'allocations temporaires et **9 demandes FUL** en 2023.

Evolutions 2004 / 2023



L'accompagnement des travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA

Le **Conseil Départemental du Loiret** conventionne depuis 2022 avec l'**ADAGV** pour l'accompagnement des **travailleurs indépendants en élection de domicile le territoire du Loiret (CCAS, associations...)**.

L'accompagnement à la contractualisation de l'insertion professionnelle des bénéficiaires R.S.A vise le **maintien et le développement de l'activité** :

- Suivi post création : aide et apprentissage à la gestion de l'entreprise, apprentissage de la rédaction des déclarations et de leur périodicité, création d'un outil de suivi administratif et comptable (livret de compte, classement et archivage des pièces administratives et comptables...), aide au développement économique de l'activité (élaboration de documents professionnels – devis, factures, cartes de visite – , recherche de l'utilisation de l'outil informatique), réponse au besoin de financement de l'activité (recherche d'un partenariat avec les structures de l'économie solidaire comme l'Association du Droit à l'Initiative Economique) ;
- Former et valoriser les compétences et savoir-faire : évaluation de la demande et du besoin de formation, recherche de formations individuelles et collectives adaptées (liées aux savoirs de base, à la gestion d'une entreprise, à la validation des acquis de l'expérience).

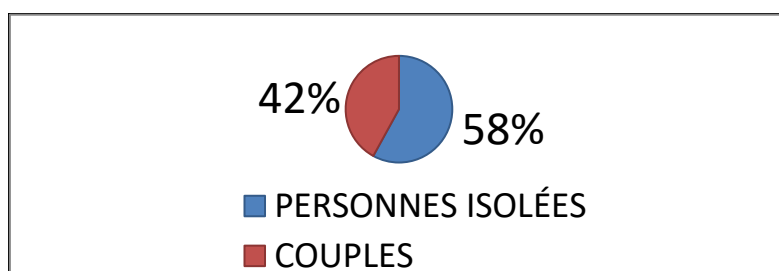
151 personnes ont été accompagnées cette année. **165 CER** ont été signé.

3) L'accompagnement social des familles hors RSA

Cet accompagnement se traduit par le **suivi, l'accueil-orientation** pour tout le public gens du voyage en élection de domicile à l'**ADAGV**. Ce sont **152 familles** qui ont été accompagnées au **31/12/2023**. L'objectif est l'accès aux droits, la prévention des ruptures de droits et la recherche d'une autonomie administrative (dont l'inclusion numérique).

L'ADAGV reçoit les familles, recherche des solutions à court terme et facilite l'orientation vers le service le plus à même de mettre en place un accompagnement à long terme.

L'intervenant analyse les difficultés, recherche des solutions et accompagne les familles en les rendant actrices de leurs démarches. Parmi ces familles, 61% sont des retraités et 39% sont en situation de handicap percevant une pension d'invalidité ou AAH.



4) La scolarisation

L'équipe du pôle social travaille au quotidien avec le dispositif de scolarisation des enfants du voyage pour faciliter les inscriptions dans les écoles, favoriser l'assiduité et accompagner les parents pour les démarches administratives.

Le pôle social de l'Association travaille de manière récurrente auprès des familles pour une scolarisation dès la maternelle.

La référente famille intervient en termes de prévention à la scolarisation, d'une part en échangeant avec les familles sur les atouts d'une présence régulière à l'école, et d'autre part sur les désagréments que cela pourrait entraîner si l'obligation de l'instruction de leurs enfants n'était pas respectée. Elle accompagne les familles pour la phase d'inscription dans les écoles.

La crise sanitaire liée au covid a considérablement impacté la scolarisation des enfants du voyage. Un groupe de travail (Orléans Métropole, Mairie d'Orléans, Education Nationale et ADAGV) s'est réuni à plusieurs reprises sur l'année 2022 et 2023 pour faire avancer cette problématique à Orléans la Source. Le groupe partenarial a validé un protocole pour favoriser un retour des enfants de l'aire vers l'école :

- **1^{er} objectif : l'inscription.** La référente famille *de l'ADAGV* prend le rôle de coordinatrice en lien avec les familles, le SAGV d'Orléans-Métropole, la Mairie d'Orléans et l'enseignante itinérante de l'Education Nationale. Elle coordonne les actions définies par le protocole en lien avec l'inscription jusqu'à sa validation par la Mairie et l'orientation vers une école.
- **2^e objectif : la fréquentation.** Il s'agit mettre en place les conditions de réalisation de la démarche du protocole (accompagnement à l'entrée dans l'école ; suivi des conditions de scolarisation pour l'enfant, sa famille et l'école ; accompagnement scolaire selon diagnostic et fonctionnement de la classe ; veiller à l'assiduité de la fréquentation).

IV- LE POLE ANIMATION

Le **projet du Centre Social** (voir en annexe) est la feuille de route qui guide nos actions. Il promeut une dynamique de développement et de progrès dans lequel chaque acteur se reconnaît. Il nous permet d'avancer ensemble, nous salariés, administrateurs, partenaires mais aussi et surtout les familles qui trouvent en ce projet le moyen d'être impliqué malgré la vie itinérante. Notre action repose sur **l'ouverture au quartier de la Source** et aux communes, sur la **co construction de projets avec les partenaires des territoires** pour que les habitants (qu'ils soient sédentaires et voyageurs) se rencontrent.

En 2021, nous avons présenté notre nouveau projet. Il est notre fil conducteur jusqu'en 2024.

Le Centre Social de l'ADAGV œuvre depuis 1979 sur l'aire d'Orléans la Source. La présence de notre structure sur le site de la Source depuis plus de 35 ans nous apporte un vrai plus. La majorité des familles qui stationnent sur l'aire d'accueil est régulièrement présente depuis des dizaines d'années et fréquente le Centre Social. Cela nous apporte une connaissance et une reconnaissance mutuelle (nous connaissons les grands-parents et les parents, beaucoup de parents ont fréquenté l'ALSH quand ils étaient enfants...). La qualité de relation entre l'équipe et les habitants est ainsi un capital rare qui nous permet d'avancer ensemble dans les projets.

Nous pouvons ainsi à travers des animations sur l'aire d'accueil et dans le quartier, établir des ponts qui facilitent le lien et l'échange entre les différentes composantes de la société. Cette démarche, outre la nécessité d'un partenariat élargi, nous impose la mise en œuvre des moyens humains et matériels pouvant répondre aux exigences qualitatives et quantitatives.

Le pôle animation intègre **le projet famille, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, l'accueil des jeunes et des adultes** à Orléans la Source ainsi que l'animation du **partenariat**.

L'équipe d'animation est composée de 3 animateurs diplômés.

Un **poste de coordination des actions collectives et d'animation du centre social** a été créé en janvier 2023. La coordinatrice a initié la **création d'un comité d'animation** composée des acteurs de la structure (animateurs, animatrices, travailleurs sociaux, administratifs, habitants) afin de réfléchir, de planifier et d'organiser ces actions. C'est un nouvel outil au service du projet famille et du projet social. La coordinatrice a initié un diagnostic sur le 1^{er} semestre.

1) Le projet famille

La circulaire de juin 2012 de la CNAF introduit la notion d'un projet famille intégré au projet centre social Il s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et attentes des parents et des enfants, ainsi que sur les relations privilégiées que le Centre Social tisse avec les familles.

Nos équipes travaillent avec les familles, que ce soient les animateurs ou les travailleurs sociaux. Ils organisent des animations parents-enfants ou des actions collectives qui sont des leviers pour mettre en place un plan d'actions autour de la famille.

Le projet famille est porté par une référente famille, à raison d'1/2 ETP. Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions du Centre Social destinées aux familles. Elle travaille en collaboration avec le comité d'animation (les animateurs et travailleurs sociaux de la structure) ainsi qu'avec les partenaires du territoire. Elle met en œuvre les actions permettant de renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux et travaille sur la cohésion sociale et l'insertion des familles sur le territoire. Elle intervient pour faciliter la scolarisation (inscription et fréquentation).

La référente famille construit un plan d'actions, à partir des constats et des problématiques repérés, en lien avec les acteurs du Centre Social (salariés, familles et partenaires) et dans la continuité des actions existantes.

Ces actions peuvent être sous forme individuelle (accompagnement, orientation...) ou collective (ateliers, sorties familles...).

La référente famille accompagne les familles à l'inscription scolaire. Elle est en lien avec **les familles, le SAGV d'Orléans-Métropole, la Mairie d'Orléans et l'enseignante itinérante de l'éducation Nationale** afin de coordonner les actions définies par le protocole d'inscription jusqu'à sa validation par la Mairie et l'orientation vers une école.

La référente met en place des temps hebdomadaires d'accueil des familles pour définir des projets. Ces temps permettent de faire émerger **des actions ponctuelles** (sorties familles, ateliers alimentation, soirées familles, loto, carnaval...) **ou régulières** (partenariat avec la crèche « la chocolatine », accueil parents / enfants). Voici quelques moments forts de l'année :

Sortie famille

Un groupe d'habitants a pris l'initiative de coorganisé une sortie famille au **FUTUROSCOPE** le 18 avril 2023. La référente famille a accompagné le groupe dans la démarche (choix du lieu, inscriptions, budgétisation...). 56 personnes ont participé à la sortie.



Concours du meilleur pâtissier

La pâtisserie est un support pour faciliter l'échange et le partage d'activités entre parents et enfants, en complément des ateliers proposés régulièrement dans l'année. Nous avons proposé aux familles d'organiser un concours du meilleur pâtissier parents/enfants.

La thématique choisie fut une buche de Noël non glacé, le jury était composé de deux salariés et d'un habitant.



« Rallye photo » au Parc Floral

En novembre 2023, nous avons organisé un Rallye photo à l'attention des familles. 25 personnes, de 3 à 40 ans, ont participé à ce projet. En famille ou entre amis, elles se sont pleinement engagées dans le concours afin de retrouver les divers sites indiqués sur les « photos indices » et ce, dans une ambiance solidaire et conviviale malgré les différents défis à relever (temporalité, esprit de groupe, interaction entre les adultes et les plus jeunes...). Ce fut aussi la découverte de ce parc pour certaines familles...



En raison de l'étendue du « terrain de jeu » défini, les participants ont parcouru en moyenne une quinzaine de km durant l'après-midi qui s'est achevée par un goûter devant le château, partagé entre les participants et les salariés de l'ADAGV les ayant accompagnés.

Ciné-club à la Source

- Courts métrages

En juillet 2023, nous avons collaboré avec l'association « Mémoires plurielles » pour la mise en place d'un projet de visionnage (octobre 2023) de 6 courts métrages suivi d'un débat après chaque diffusion. 3 C.M (courts-métrages), diffusés dans l'après-midi, ont réuni 15 enfants, âgés de 6 à 11 ans. Les 3 autres C.M, diffusés en début de soirée, ont réuni 20 adolescents, jeunes adultes et adultes. Les échanges ont été riches d'enseignements dans leurs interactions pour chaque groupe.



- Longs métrages

Selon une pré sélection du comité d'animation, des films furent proposé aux familles qui ont voté. Le film a été ensuite visionné dans la salle polyvalente, transformée en cinéma.

2) L'animation de l'aire d'accueil d'Orléans la Source

Contexte d'intervention :

L'aire d'accueil, qui est la plus grande de France, se situe sur le plus vaste quartier d'Orléans. Ce quartier dispose de 4 Centres Sociaux (dont celui de l'ADAGV), d'un CCAS et de divers pôles de services et d'animation. L'habitat est composé d'appartements à loyers modérés et de plusieurs zones pavillonnaires.

En accueillant entre 200 et 300 personnes, notamment en période d'hiver, cette aire peut être comparée à un îlot appartenant au quartier d'Orléans la Source, situé à une dizaine de kilomètres au sud du centre-ville, en lisière de la Sologne.

Le Centre Social joue le rôle de **structure de proximité** au sein même de cet îlot et participe à la paix sociale. Les locaux sont situés au plus près des lieux de vie dans une configuration qui permet la prise en compte globale des familles.

Ce lieu permet d'accueillir les **enfants** tout en proposant des actions en direction des **jeunes** et des **adultes**. Il favorise les **projets transversaux et intergénérationnels** au sein de l'association et au niveau des structures du quartier.

a) L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'ALSH est avant tout un **lieu d'accueil éducatif et de loisirs**. Il s'agit, à travers les activités proposées, de travailler autour des difficultés que peuvent rencontrer les enfants comme : l'écriture, la lecture, la prise de parole, les décisions collectives, le vivre ensemble...

Des espaces de parole sont proposés dans chaque groupe d'âges, ainsi ils participent à la mise en place du planning de la semaine et à l'autorégulation du groupe. Lorsque les enfants sont accueillis dans le centre, les animateurs proposent, à partir des échanges avec les enfants, des activités classiques autour de travaux manuels, de jeux collectifs, d'ateliers cuisine, de sorties culturelles, sportives ou attractives, d'échanges organisés avec d'autres structures...

L'équipe

L'équipe d'animation est composée de 3 animateurs diplômés.

Le fonctionnement

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14h-16h					
16h30-18h30	Réunion d'enfants Activité proposée ou projet d'enfants	Activité proposée ou projet d'enfants	Sortie ou intervention	Activité proposée ou projet d'enfants	Activité proposée ou projet d'enfants

-Horaires périscolaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30-18h30 ; le mercredi de 14h-18h.

Horaires de vacances : du lundi au vendredi de 14h-17h

-L'Accueil des enfants se déroule de 16h30 à 17h par la présence d'un animateur à l'accueil.

-Des réunions d'enfants sont mises en place chaque lundi pour organiser la semaine, communiquer des informations, échanger sur la vie du groupe et projeter des initiatives d'enfants.

Les activités proposées aux enfants peuvent venir des animateurs pour répondre à des objectifs particuliers mais la priorité est donnée aux projets d'enfants.

-L'accueil des enfants et adolescents se fait en 3 groupes (6/10 ans, 11/15 ans et + 16 ans) - modifiable selon les effectifs et les activités- et est encadré par un animateur diplômé.

La vie de l'ALSH en 2023

Toute l'année, en périscolaire, les mercredis après-midi ou pendant les vacances, les enfants participent à des ateliers autour : du sport, des jeux extérieurs, des jeux de société, de la cuisine, du bricolage, des activités manuelles, l'apprentissage d'internet et la mise en place de projets 65 enfants et adolescents ont fréquenté l'ALSH en 2023.

En convention avec la ville d'Orléans et les autres structures participantes, l'ADAGV intervient dans le dispositif « Orléans Mouv » qui propose aux jeunes de 11 à 15 ans une semaine de « stage » autour de pratiques sportives pendant les vacances scolaires. Les adolescents de l'ALSH y participent régulièrement.

La structure continue à privilégier des **partenariats réguliers** avec d'autres associations accueillant des enfants comme Escale et les Centres Anim'Orléans sur le quartier de la Source, les structures Anim'Orléans Gare, Dauphine et Blossières sur Orléans mais aussi la Maison Pour Tous Jean Gabin de Fleury les Aubrais.

Voici quelques projets de l'année 2023 :

Projet les nuits de la lecture :

Créées en 2017 par le ministère de la Culture pour fédérer acteurs du livre et lecteurs et célébrer le plaisir de lire, les **Nuits de la lecture**, organisées depuis 2022 par le **Centre national du livre (CNL)**, était programmé du **19 au 22 janvier 2023** sur la thématique de « LA PEUR ».

Nous avons souhaité participer à ce projet en partenariat avec **la Fabrique culturelle** et **Anim'Orléans Bolière**. Des temps ont été partagés sur différents lieux.

Nous avons tout d'abord accompagné les enfants de l'accueil de loisirs de nos structures (Alsh ADAGV et Anim'Orléans) sur un temps de découverte du fonctionnement de la **médiathèque Maurice Genevoix** en animant un petit jeu de recherche de documents pour que les enfants puissent se familiariser avec ce lieu.

Nous avons ensuite mis en place des lectures théâtralisées pour les enfants des deux centres de loisirs, les lectures ont été assurées par Aline de la compagnie les « **PÊCHUS** », sur la thématique de « LA PEUR » accueillis au centre de loisirs de l'ADAGV.

Après ces lectures nous avons proposés aux enfants de faire un retour sur les histoires écoutées en dessinant quelques scènes de l'histoire apprécié. Un livret a été confectionné avec toutes les illustrations des enfants.

Pour clôturer ce projet nous avons organisés des jeux de mise en scène des histoires dessinées par les enfants au centre de loisirs d'Anim'Orléans Bolière.



Initiation au papier recyclé

Les enfants du centre de loisirs ont découvert le process de la création d'un livre (de l'arbre au papier jusqu'à l'édition) par un atelier autour du papier recyclé animé par **Loiret Nature Environnement** à la **médiathèque Maurice Genevoix**.

Les ateliers du papier recyclé permettent de sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux liés à la production de papier et ils offrent également une opportunité d'explorer la créativité artistique. Les enfants peuvent expérimenter différentes techniques de fabrication du papier, d'incorporation de fibres, de teinture, etc... Cela favorise le développement artistique.



Découverte des monuments d'Orléans.

Les monuments sont souvent associés à des événements historiques, des personnalités importantes ou des mouvements artistiques. Les explorer offre une opportunité d'apprentissage et d'éducation, que ce soit sur le plan historique, artistique, ou architectural. Pour certains enfants c'était la première fois qu'il voyaient la cathédrale, pourtant habitués à venir sur l'aire d'accueil. Ce fut un moment de découverte et d'apprentissage.



Initiation sculpture sur ballon

La sculpture sur ballon peut être un processus délicat, surtout au début. L'objectif est d'inculquer la patience et la persévérance aux enfants, car cela prend du temps pour maîtriser les compétences nécessaires. Un moment amusant où les enfants peuvent interagir, partager leurs idées, et s'encourager mutuellement.



Tournois de foot

2 tournois (Football sur surface en herbes et futsal) ont réuni des structures du quartier (Escale, Anim'Orléans Bolière et R.Rolland, Orléans Futsal), de la ville (Anim'Orléans Gare et Blossières) et de la Métropole (Maison pour tous Jean Gabin). Ce sont environ 110 enfants qui ont participé à ces 2 journées.

Ces manifestations permettent aux enfants de l'aire de rencontrer d'autres enfants habitant le quartier ou la métropole et réciproquement. Le 1^{er} tournoi a été organisé sur l'aire et le 2nd dans un gymnase du quartier.

L'animateur du groupe 11-15 ans, a été le coordinateur de cette action. Il a eu la charge de mobiliser différentes structures d'animations jeunes afin de faire participer un maximum d'ados sur cette rencontre autour du foot.



Projet CERCIL

L'ADAGV et le CERCIL ont par le passé mis en place différentes actions de médiation culturelle sur l'aire d'accueil. En 2023, le CERCIL a accueilli les enfants et ados de l'ALSH dans les locaux du musée mémorial du Cercil pour une visite et des échanges.

La Cie Akousthea (un musicien et une plasticienne) est ensuite intervenue sur 6 ateliers dans les locaux du centre social de l'ADAGV, pour un retour réflexif sur cette visite qui a permis la création d'une exposition (carte géante animée de l'aire avec une installation sonore).

Lors de cette exposition, les parents et grands-parents ont pu échanger avec les intervenants du CERCIL. Une visite du musée mémorial a pu être organisée par la suite pour les adultes.



Master-class Jazz Manouche

Un stage guitare « jazz manouche » a été organisé avec Emmanuel Kassimo, musicien professionnel qui a déjà proposé 2 concerts sur l'aire.

Plusieurs groupes ont été constitués selon les niveaux (initiation, débutant et avancé). Une dizaine de jeunes garçons et de jeunes filles ont participé, des ados et des jeunes.



Projet jeunes « Ecraserie »

Un projet a été initié par les jeunes (groupe +16) pour financer des sorties pour le groupe. Ils ont constitué un budget prévisionnel avec une aide au démarrage par le centre social. Le groupe a été accompagné par l'animateur référent.

Leur action est de proposer un stand de vente de paninis (qu'ils appellent des « écrasés ») dont ils gèrent les achats, la confection et la vente.

Les bénéfices alimentent la possibilité de financer des sorties. 3 sorties ont eu lieu sur le dernier trimestre. Le projet continue en 2024.



Projet « pêche »

5 journées « pêche et environnement » ont été programmées sur l'année 2023 : une préparation autour de la législation et des permis ; la construction de leurres ; des sorties sur différents lieux (rivières, étangs, fleuves...) ont été organisées dont 2 avec l'accompagnement d'un guide pour une approche pédagogique. Une journée de pêche en embarcation avec guide a pu être tenue cette année.

Ce projet est porté par le groupe « +16 » et le groupe « ados » est régulièrement invité.



b) Les ateliers et les espaces adultes

Les objectifs globaux :

- Développer l'autonomie : à travers la conduite de projets et d'aide aux projets (loisirs, sociaux, professionnels, formation...)
- Développer des activités favorisant l'expression et la créativité des jeunes et adultes
- Donner des outils pour agir en citoyens conscients de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs actes
- Renforcer le lien social, créer des temps et des espaces de rencontres, d'échanges entre les personnes
- Participer à l'animation globale de l'aire et du quartier
- Sensibiliser et prévenir sur des thématiques comme la santé, la nature et l'environnement

Les animateurs mettent en place des actions qui permettent de répondre aux attentes de l'ensemble des familles stationnant sur l'aire d'accueil.

Ces espaces permettent à des usagers (jeunes, femmes, hommes, familles) de se rencontrer autour de thématiques diverses : bricolage, couture, cuisine, alimentation, numérique...

Les Ateliers Gym et pratiques sportives

Ils sont proposés dans les locaux du Centre Social le mardi de 14h à 16h.

Les objectifs sont d'améliorer l'accessibilité sportive et de mettre en place des actions d'éducation à la santé (alimentation, sommeil...).

21 personnes ont participé à l'atelier en 2023.

Les ateliers Numérique

Ces ateliers visent à accompagner les familles dans la transition numérique et faciliter l'usage des outils, notamment le Smartphone (plus utilisé par les itinérants que l'ordinateur).

Des ateliers et des actions pour :

- 1) Découvrir de l'outil informatique (comment fonctionne un ordinateur, un clavier, une souris, un poste de travail, un Smartphone...)
- 2) S'initier à la recherche sur le web (comment naviguer, comment trouver une information en ligne...)
- 3) Connaître les différents outils de communication en ligne (boite mail, interface numérique d'accès aux droits...)
- 4) Eduquer au numérique (accompagnement des parents et des enfants sur un bon usage, prévention pour favoriser l'esprit critique)
- 5) Faire progresser son entreprise (développer des outils de gestion -devis, factures, cartes de visites- accès aux interfaces numériques –URSSAF, Impôt...)
- 6) Effectuer les démarches du quotidien (Caf, Ameli, Retraite, Doctolib...)

Nous avons reçu le soutien de la CAF du Loiret pour l'achat de matériel informatique.

L'atelier bricolage

Les objectifs :

- Favoriser les rencontres entre les voyageurs autour de différents supports (bois, peinture, restauration, réparation, etc...) et permettre de mieux vivre ensemble
- Animer le centre social et accroître la participation des usagers au développement de projets
- Projeter les jeunes dans une dynamique de construction d'une perspective professionnelle
- Lutter contre l'illettrisme en proposant des passerelles vers les structures dédiées sur le quartier.

Cet atelier est ouvert à minima les mardis et jeudis de 14h00 à 16h et est encadré par un animateur référent. Il a réuni 42 personnes sur l'année.

Dans le déroulement, il s'agit :

- d'animer et d'apprendre les techniques rudimentaires liées au bois et à la peinture
- de travailler seul et/ou en groupe autour de projets communs
- de proposer des ateliers variés
- d'appliquer une méthodologie
- de suivre les règles de sécurité

En 2023 les participants de l'atelier ont accompagné des projets du centre social en construisant des décors, des structures, du mobilier....

L'espace accueil libre

Cet accueil est ouvert de 10 h à 12h et de 14h à 16h les mardis, jeudis et vendredis pour les + 16 ans et les adultes, dans la salle multimédia. Il est encadré par un animateur.

C'est un temps convivial où les personnes peuvent discuter autour d'un café. 4 ordinateurs proposent une connexion à internet. Ce lieu favorise l'émergence de projets tout au long de l'année (sorties, ateliers- cuisine, bien-être...).

Des actions thématiques de prévention, de sensibilisation et de développement de l'autonomie sont mises en place pour :

- Favoriser l'accès au numérique : accompagner la transition numérique et faciliter l'usage des outils. Pour cela différents objectifs opérationnels : les bases de l'utilisation d'un ordinateur ou d'un Smartphone ; savoir utiliser internet et y faire des recherches ; savoir faire des démarches en ligne ou sur application ;
- Participer au développement des Entrepreneurs et des jeunes en recherche d'emploi : accompagner les jeunes créant leur activité indépendante à produire des supports de développement (logo, devis/facture, carte de visite...) et à la réalisation de CV ;
- Connaitre le quartier : permettre aux résidents de connaître et d'accéder aux différents services et institutions de proximité ;
- Sensibiliser au respect de la nature, au tri des déchets, au recyclage et à l'environnement ;
- Sensibiliser et informer sur les thématiques de santé.

c) Le comité d'animation

L'ADAGV organise (et/ou participe) tout au long de l'année des événements et temps forts. Les objectifs sont l'animation du lieu de vie, la mise en place d'ateliers à thème (santé, lien social...), la participation des usagers à la réflexion et à la réalisation des manifestations sur et en dehors des aires d'accueil.

Depuis février 2023, le **comité de pilotage d'animation (CPA)** du Centre Social s'appuie sur les familles au travers de groupes d'utilisateurs identifiés comme « **le groupe femmes** » ou **les groupes de l'ALSH**, mais aussi la participation spontanée d'hommes et de femmes.

Ces groupes sont le résultat de la volonté de l'ADAGV de développer la participation des utilisateurs et de créer un groupe de représentation des utilisateurs.

Le CPA est animé par la coordinatrice des actions collectives en présence d'un représentant du pôle social, d'un représentant du pôle accueil, de la référente famille, de l'équipe d'animateurs au complet et selon les projets des habitants et partenaires du site.

L'objectif premier de ce **CPA** est de réfléchir ensemble à la mise en place de différentes actions collectives à **dimension intergénérationnelle** et/ou en direction de publics plus spécifiques tels que le groupe femmes, parents/enfants... Le **CPA** se réunit une fois par semaine pour avancer dans l'organisation des projets en cours ou à venir. Ainsi, depuis sa mise en place, plusieurs **projets/actions** ont vu le jour durant l'année 2023 :

Prévention et santé

- Le planning familial

Une **information collective** à destination de jeunes femmes âgées de **17 à 25 ans**. Un temps de **questionnements** et d'**échanges** avec une intervenante du planning familial, la référente famille et l'assistante sociale en charge de la coordination des actions collectives. Cette intervention a permis d'éclairer les participantes sur ce **dispositif**, d'en comprendre le **fonctionnement** et de pouvoir se rendre dans leurs locaux en toute **autonomie**.



- IFPM/IFP

Partenariat pérenne depuis **2017**, l'assistante sociale coordinatrice des projets collectifs en binôme avec la référente famille ont accueilli un groupe de **8 étudiantes**, en 2^{ème} année de formation **infirmières (6)** et **psychomotriciennes (2)**. Aussi et toujours dans une perspective de faire de la **prévention**, nous avons demandé une action autour de la thématique « **addictions : alcool/drogues/médicaments** ». Après un temps d'**enquête (novembre 2022)**, une **action** ludique a été proposée (**avril 23**) autour de ce thème. Une vingtaine de personnes de **15 à 55 ans** a pu y participer via des **points infos (questions/réponses, flyers...)** mais aussi aux moyens de matériels en lien avec cette thématique (**alcootest, lunettes de simulation alcoolémie...**).



Ainsi, avec la volonté de poursuivre un partenariat avec des **organismes de formation**, nous avons accueilli en **novembre 2023** un groupe de six étudiants, la moitié étudiant en troisième année de médecine (**faculté de Tours**) et l'autre moitié étudiant en deuxième année de kiné (**IFPK d'Orléans**). La thématique choisie : « **connaissance des gestes d'urgence** ». Ce 1^{er} temps leur a permis de faire une **enquête** auprès de notre public, dans la perspective de la mise en place d'une action en **avril 2024**.

Les jeux partagés

- Les fêtes des jeux

D'**avril à septembre 2023**, nous avons mis en place 3 **fêtes jeux**. Il s'agit d'un temps dédié à la découverte ou redécouverte de **jeux en bois géants**, en extérieur. Ainsi, nous avons pu proposer un grand espace de jeux en face des caravanes, dans une ambiance musicale, bon enfant. Ces fêtes se voulaient intergénérationnelles, dynamiques et conviviales. Ce fut, pour certains, la découverte de nouveaux jeux tels que le « **cornhole** », fabrication maison, le « **WeyKick** » (football), le « **Roll-Up** » géant et le « **jeu de la grenouille** » (jeux traditionnels d'adresse et de précision). Sur les **3 dates** proposées, ces instants partagés entre les voyageurs et les salariés de l'**ADAGV** ont permis de réunir environ **une centaine** de personnes, joueuses ou curieuses. Ces fêtes sont devenues un temps fort et sont désormais attendues par les petits et les grands.



Le groupe Femmes

- Brunch

Le **groupe femmes** (historiquement composé de **voyageuses** et de **l'équipe féminine** de **l'ADAGV**) a été actif dans plusieurs de nos **manifestations** durant l'année 2023 (**prévention santé, rallye photo, ciné-club, préparation des fêtes de Noël, du terrain, des jeux...**). Cependant, **3 temps forts** sont à souligner. Tout d'abord, le groupe a souhaité pouvoir organiser une **action** uniquement destinée aux femmes. Dans cette optique, le groupe a **partagé** un **brunch** durant une matinée de **décembre**, ayant réuni **30 femmes**, dans une **ambiance** à la fois **chaleureuse, conviviale** et **intergénérationnelle** autour de mets **préparés ensemble**.



- Fête de Noël

Le deuxième temps fort a porté sur les **décorations de Noël** du centre social. Ainsi, certaines mamans du groupe ont participé, sur les mercredis après-midi du mois de **décembre**, aux **ateliers créatifs des 6-11 ans** afin de fabriquer avec eux les décorations de Noël. Puis, est venu le temps de la mise en place de ces décorations dans tout le centre social (**enfants/mamans/grands-mères**).



Le troisième temps fort émane du groupe femmes et a permis de baliser 3 journées, essentiellement axées sur l'évènement de la **fête de Noël**. Ainsi, des ateliers pâtisserie ont été mis en place pour la fabrication de **sablés**, entre adultes mais aussi avec les enfants. Le **jour J** a eu lieu la préparation d'un **chocolat chaud** et la mise en sachets des chocolats et des sablés sans oublier la décoration et l'installation de la salle polyvalente. Les enfants ont invité petits et grands stationnant sur le terrain à venir visionner un film de Noël : « **Le Pôle**

Express ». **40 personnes**, âgées de **3 à 70 ans**, étaient présentes. Cette projection fut suivie d'un goûter sur place. Le lendemain, une distribution de ballotins s'est faite aux **caravanes** pour les personnes n'ayant pu venir la veille.

Loto en familles

Environ **80 personnes** de **6 à 65 ans** étaient présentes sur cet évènement très attendu par les voyageurs. En effet, au-delà des parties de jeu et des lots à gagner, il s'agit surtout d'un **moment** convivial **partagé** entre jeunes et moins jeunes. Une nouveauté cette année, puisque cet évènement a permis de réunir des **participants** de différentes **aires d'accueil** de la **Métropole** dans une très bonne ambiance.



La « Fête du terrain »

Auparavant appelé « **Repas du terrain** », cet évènement continue à rassembler tous les ans beaucoup de personnes. Cette journée s'est déroulée en 2 temps.

Tout d'abord, une activité équestre avec poneys auxquelles ont participé les enfants et les adultes.



En fin d'après-midi est ensuite venu le moment de la fête qui a rassemblé les **voyageurs**, les **salariés et membres** de l'**ADAGV**, le personnel du **SAGV**, les **partenaires financiers** et **opérationnels**, des **membres d'associations** et des **habitants** du **quartier de la Source**.

Ainsi, plus de **120** personnes étaient réunies en un **même lieu** pour partager un moment **convivial** et **festif** autour d'un **apéro dinatoire** ; d'une **barbecue** et accompagné d'une **animation musicale**, jusqu'en fin de soirée.



d) Le centre de ressources

Le centre de ressources de l'ADAGV est accessible dans les locaux du Centre Social de la Source. Il a été inauguré en 2023. On y trouve des livres (histoire, romans, arts, sociologie, BD...), des DVD (films et documentaires) ainsi que les productions de l'ADAGV (des expositions, DVD, livres).

Il est possible de prendre rendez-vous pour consulter ou emprunter les œuvres : adagv45@wanadoo.fr ou 02 38 69 47 84.



e) Le projet « Placi » : photographies et témoignages pour un travail de mémoire

Les Gens du voyage sont rarement considérés comme des « habitants » alors qu'ils sont présents sur des territoires depuis de générations. Pour certaines familles cette présence existe par la propriété de terrains, pour d'autres elle se vit sur une aire d'accueil. L'aire d'accueil d'Orléans la Source a été construite à la périphérie de ce nouveau quartier et a été inaugurée en 1979. Notre association y intervient depuis cette date dans le cadre d'actions d'un Centre Social.

La majorité des familles qui stationnent sur l'aire d'accueil est régulièrement présente depuis des dizaines d'années et fréquente le Centre Social. On peut distinguer une dizaine de familles, manouches, qui constitue les groupes familiaux ancrés sur l'aire (plus de 300 personnes). Cela apporte une connaissance et une reconnaissance mutuelle (l'association connaît les grands-parents, les parents et les enfants d'aujourd'hui). La qualité de relation entre l'équipe et les habitants est ainsi un capital rare qui permet d'avancer ensemble dans les projets. C'est justement cette relation qui pousse l'entité Centre Social (habitants, jeunes, adultes, seniors, salariés et bénévoles) à transmettre ce vécu commun, cet ancrage dans le temps dans ce lieu si singulier (l'aire d'accueil) accroché à un quartier tout aussi singulier.

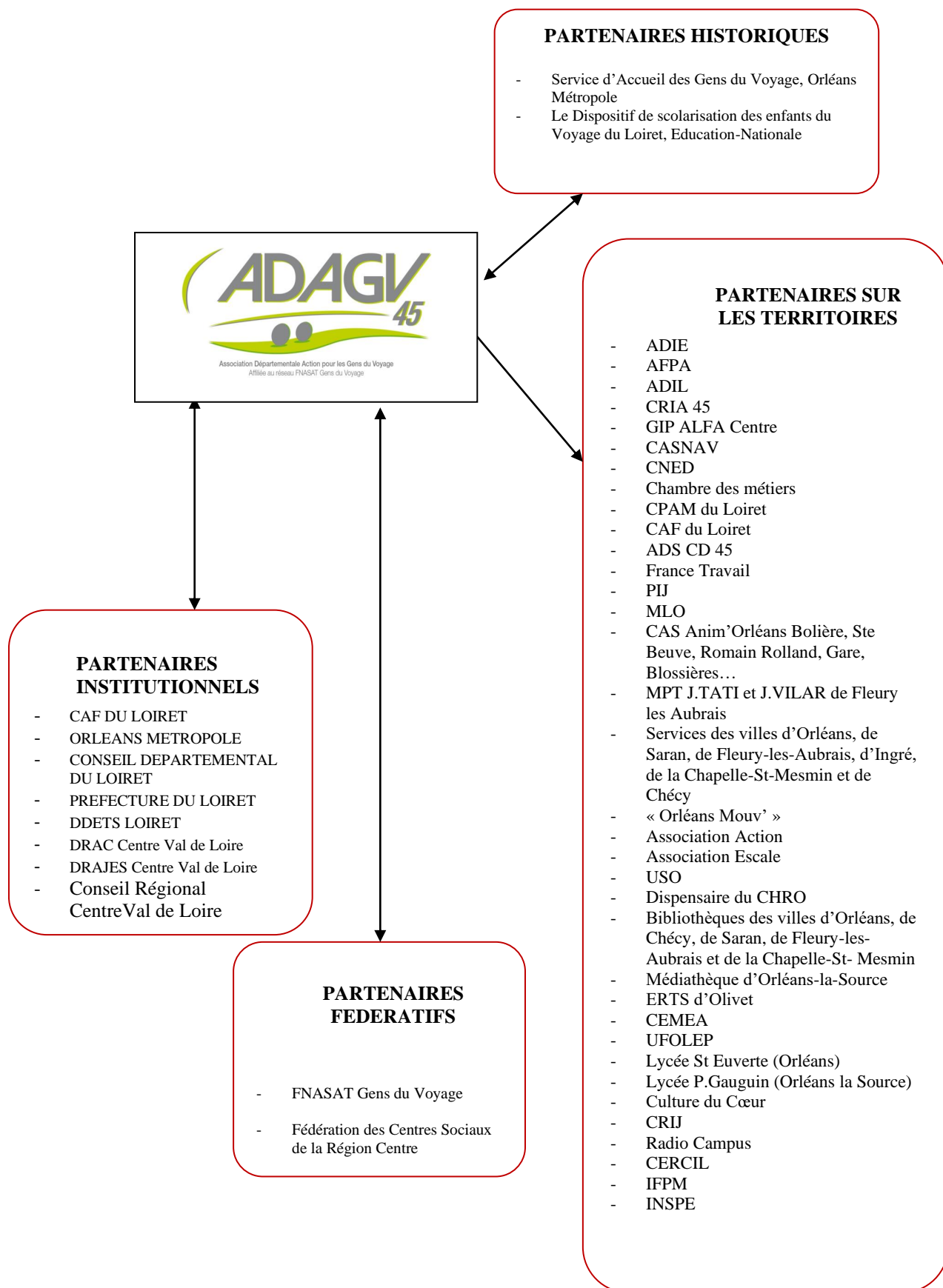
Certains courts documents vidéo produits en internes nous apprennent, par le biais d'une petite enquête menée par des ados du centre social, que les familles ont construits des souvenirs « captifs » de leurs passages sur le TGV, et ce, à différentes périodes, par génération interposées.

Dans le cadre de ces échanges et observations du monde contemporain des voyageurs, nous avons sollicité le photographe Malik Nejmi, (qui a ouvert un studio photo sur la mémoire de la Source par ailleurs), originaire du quartier, et qui a déjà collaboré avec le terrain lors de divers ateliers photographiques et aussi commencer à documenter la communauté manouche en mouvement lors de son passage à Gien ou à l'île Charlemagne (documents de l'artiste, 2007-2010).

Nous projetons un travail documentaire photographique marqué par une présence régulière sur le terrain, qui nous permette de visibiliser pour une fois ce mode de vie qui se manifeste de manière encore plus marquée lorsque les familles se rassemblent, se côtoient, se retrouvent sur l'aire. Ainsi le Terrain des gens du Voyage de La Source aurait finalement cette vocation à faire Histoire et à fabriquer l'histoire dans la vie des familles qui le fréquente. Rendre visible cette particularité est un véritable enjeu de mémoire.

Malik et Louise travaillent depuis septembre 2023 avec le comité d'animation. Leur intégration au sein de cette instance permet la co-construction du projet avec les familles. Ils sont présents 12 semaines sur la saison 2023/2024, à raison d'une semaine par mois. Cette présence chronique est la base du projet, favorisant la reconnaissance mutuelle et l'expression artistique. ils prennent part à la vie du Centre Social dans toutes ses actions collectives (ALHS, actions familles, manifestations festives, espace jeunes, ateliers...).

3) Le partenariat



V – ACCOMPAGNEMENT DE L'HABITAT

1) Rappel de l'engagement de l'ADAGV en faveur de l'habitat :

a) Le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) du Loiret

La politique d'accueil des gens du voyage vise à assurer le droit à un habitat adapté, respectueux de la libre circulation des personnes et de la propriété privée, dans un rapport équilibré des droits et des devoirs de chacun.

À cette fin, la loi prévoit dans chaque département l'élaboration conjointe d'un schéma d'accueil des Gens du Voyage par l'État et le Conseil départemental. En fonction des besoins constatés, ce document doit prévoir le nombre, la localisation, la capacité des aires et terrains à créer par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ainsi que les interventions sociales nécessaires.

Depuis la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage, ces schémas ont beaucoup évolué et gagné en qualité. En effet, si la première génération de schémas s'est concentrée sur la production d'aires permanentes d'accueil, la deuxième s'est ouverte à la problématique des grands passages.

Les nouveaux schémas doivent désormais intégrer des dispositions pour les terrains familiaux locatifs. Le département du Loiret présente un dispositif d'accueil correct avec un nombre de places sur aires d'accueil suffisant (14 aires réalisées sur 17 prescrites) et 19 logements spécifiques réalisés.

Entre 2020 et 2022, le schéma du Loiret était en phase de révision avec un bilan-évaluation pour réorienter les actions sur la période 2023 / 2029. Il en est ressorti différents enjeux émanant de dysfonctionnements repérés :

- Un pilotage du dispositif plutôt « subi » sur le plan local malgré des exceptions
- La très inégale répartition des actions socio-éducatives et d'accompagnement social sur le territoire départemental et leurs difficultés de mise en œuvre sur les sites existants
- L'absence actuelle d'aires de grand passage
- L'inadaptation de certaines aires permanentes d'accueil par rapport à l'évolution du mode de vie du public et les problématiques de vétusté
- La faible prise en compte des besoins en habitat entraînant de nombreuses acquisitions de terrains privés difficiles à maîtriser.

En 2022 et 2023 l'ADAGV a participé à 5 groupes de travail correspondant aux 5 territoires du département : Orléans-Métropole, l'Ouest, l'Est-Giennois, le Montargois et le Nord Loiret. Les conclusions de ces travaux ont alimenté les propositions pour l'écriture du futur schéma avec notamment la création de Terrains Familiaux Locatifs mais aussi des actions à vocations sociales, sanitaires, professionnelles et culturelles.

Face à ces enjeux le SDAHGV a été signé par la préfète et le président du Conseil Départemental pour la période 2023/2029, 4 orientations stratégiques sont mises en avant dans lesquelles l'ADAGV est impliquée :

- 1) Renforcer la cohérence et le pilotage du SDAHGV ;
- 2) Renforcer l'accompagnement et la prise en compte des problématiques des familles dans des domaines transversaux, notamment par la mise en place de projets socio-éducatifs sur les territoires des aires permanentes d'accueil, par le développement d'une politique scolaire ambitieuse et le renfort de l'accès à la santé, aux droits, à l'insertion ;
- 3) Calibrer et adapter le dispositif d'accueil (aires de grand passage, aires permanentes d'accueil, aires de petits et moyens passages) ;
- 4) Répondre aux besoins d'ancrage territorial du public, notamment par la mise en place de MOUS et par la construction de Terrains familiaux locatifs ;

Le SDAHGV définit un plan d'actions (prescriptions et préconisations) pour répondre aux orientations stratégiques.

Lien pour lire le Schéma :

<https://www.loiret.gouv.fr/contenu/telechargement/69112/541174/file/brochure+SDAHGD+V+sortie+brochure+A4+14+12+23.pdf>

b) L'habitat adapté

L'ADAGV agit pour faciliter les volontés de fixation des familles du voyage et les accompagne dans leur parcours résidentiel.

Depuis 2005, l'ADAGV a participé à la réalisation de plusieurs projets de sédentarisation, dans la phase de réflexion, de développement et d'accompagnement des familles accédantes.

Orléans Métropole, avec l'appui des communes et de l'ADAGV, a développé la réalisation de ces programmes :

- 4 logements neufs réalisés par Bâtir Centre en PLAI en un même lieu à St Pryvé St Mesmin pour des familles
- 3 logements sur Fleury les Aubrais dans le cadre d'une réhabilitation par Logem-Loiret pour des personnes âgées
- 1 programme « igloo » par La Ruche à St Pryvé St Mesmin pour 1 famille
- 4 logements neufs réalisés par France Loire à Orléans la Source
- 5 logements neufs réalisés par France Loire à Olivet.

Le Pôle Social a mis en relation les bailleurs et les familles ayant le projet de se fixer. Les travailleurs sociaux ont facilité l'entrée dans les lieux. L'accompagnement se poursuit après l'entrée dans les lieux (voir Mous).

2) La MOUS (Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale)

Depuis de nombreuses années, Orléans Métropole confie à l'ADAGV une mission d'accompagnement des familles du voyage désireuse d'une sédentarisation. Elle a ainsi accompagné des familles dans leurs projets pour identifier leurs besoins en amont : vers le logement social locatif de droit commun ou celui spécifiquement dédié aux gens du voyage, le terrain familial locatif ou l'accession à la propriété... Le suivi a aussi permis de formaliser administrativement les demandes et débiter un suivi spécifique dès l'entrée dans les lieux.

La Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (Mous) est un dispositif de droit commun, définie par la circulaire du 2 août 1985, qui s'inscrit dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD). L'objectif est de promouvoir l'accès au logement des personnes en difficulté ou de résoudre des situations laissées jusque-là sans réponses. C'est aussi de proposer une diversité de solutions (l'accession à la propriété, la régularisation des constructions et l'amélioration de l'habitat privé, les projets de relogement en habitat adapté et les terrains familiaux locatifs, les relogements dans le diffus, etc...) et un accompagnement social.

Orléans -Métropole a confié en 2022 à l'ADAGV une mission de Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale qui comprend :

- Un travail d'identification et de suivi des propriétés des familles du voyage sur les 22 communes de la Métropole.
- L'accompagnement social des familles dans les différentes phases des projets de sédentarisation :

L'accompagnement social :

Phase en amont :

L'augmentation des durées de séjour sur les aires d'accueil et de nombreuses expressions de volonté d'encrage des gens du voyage sont les indicateurs incontournables de la nécessité de prendre en compte la problématique de l'habitat des voyageurs. L'association intervient donc dans les phases suivantes :

- Diagnostic des besoins et repérage des familles.
- Réflexion avec les collectivités et les bailleurs pour la mise en place d'un parcours de sédentarisation (un habitat adapté à la situation de chaque famille).
- Accompagnement des familles lors du montage des dossiers.
- Interface entre les bailleurs et les familles.

L'ADAGV rédige une évaluation sociale des familles accompagnées dans leur recherche de logement. Les objectifs étant :

- D'identifier avec le ménage les potentialités et les difficultés par l'analyse de la situation sociale, financière et professionnelle ;

- De définir les objectifs de l'accompagnement futur pour une entrée dans un logement.

Cet accompagnement permet d'évaluer le « savoir habiter » des personnes, leurs capacités à être locataire, et de les accompagner vers le logement autonome. Le rôle du travailleur social consiste donc à aider la personne à se projeter dans un futur réaliste, en adéquation avec sa situation familiale et financière.

Dans le cadre de ses actions, le Pôle Social accompagne les personnes domiciliées à l'ADAGV (familles, personnes seules, personnes âgées) dans la recherche d'un logement locatif (parcours résidentiel en lien avec les bailleurs sociaux et privés ; utilisations des dispositifs existants, FUL, Loi DALO), ou d'une accession à la propriété. 23 familles ont été accompagnées en 2023. 31 familles ont un dossier de demande de logement social actif.

Cet accompagnement vise les futurs bénéficiaires des projets d'habitats adaptés locatifs et des Terrains Familiaux locatifs sur la Métropole.

L'ADAGV est un des acteurs de la construction du premier projet TFL de la Métropole à Ingré (6 TFL). En 2023 l'association a participé aux différentes réunions du COPIL. Le pôle social a rencontré 20 ménages potentiellement candidats et 8 ont été retenus (dont 6 du même groupe familial).

En soutien du Service d'Accueil des Gens du Voyage d'Orléans-Métropole (SAGV), l'association a accompagné 7 familles, propriétaires de terrains sur la Métropole, pour une médiation avec les communes.

Phase à l'entrée et au maintien dans les lieux :

Objectifs de l'action :

Il s'agit d'aider les familles à :

- Utiliser normalement le logement, ses équipements et les parties communes, dans la connaissance des droits et des obligations du locataire
- Respecter les règles de vie en collectivité, établir de bonnes relations de voisinage dans le quartier
- Gérer le budget logement en payant son loyer et ses charges de manière régulière
- Avoir recours aux services publics de proximité : faire les démarches administratives nécessaires à l'entrée dans les lieux puis au maintien (FUL, CAF, Mairie...). Le pôle social de l'ADAGV est un service instructeur du FUL. Il sera donc en capacité, dès l'attribution officielle des logements d'instruire rapidement les dossiers
- Scolariser les enfants
- Faciliter l'insertion par l'emploi en accompagnant et en orientant vers les structures de droit commun pour l'activité salariée ou indépendante, la formation ou la qualification.

L'accompagnement social vise à rendre les familles actrices de leur projet d'insertion afin qu'elles deviennent autonomes.

Objectifs opérationnels :

L'accompagnement s'exerce au travers d'interventions liées au maintien dans le logement, avant l'entrée dans les lieux et pendant 2 ans après leur installation.

Domaines d'intervention et objectifs	Objectifs opérationnels à atteindre - Liste non exhaustive	
	ACCES	MAINTIEN
-Aider aux démarches administratives	-Effectuer le suivi des dossiers en favorisant les rencontres avec les bailleurs	-Etablir un lien avec les bailleurs -Négocier et aider à la mise en œuvre et au suivi des plans d'apurement si nécessaire, prévenir l'expulsion
-Permettre l'accès aux droits et l'insertion	-Aider la personne à constituer les dossiers A.L ou A.P.L -Solliciter les dispositifs d'aides favorisant l'accès au logement (FUL pour le cautionnement, la garantie, les aides et prêt d'équipement) -Mobiliser les dispositifs de solvabilisation -Aider à l'inscription scolaire	-Evaluer et gérer la situation budgétaire -Informé à la maîtrise des charges -Sensibiliser à la question des économies des fluides -accompagnement et orientation vers les structures œuvrant en faveur de l'emploi et de la formation
-Aider à l'appropriation du logement	-Aider à préparer les démarches liées à l'aménagement (ouverture, fermeture des compteurs, recherche d'une assurance...) -Accompagner le ménage au moment de l'état des lieux -Présenter et expliquer le contrat de location -Informé sur les droits et devoirs des locataires	-Apprendre à utiliser les parties communes et les équipements (chauffe-eau, chauffage...) -Favoriser l'appropriation du logement et de son environnement (lien avec le voisinage, accès aux équipements et services)
-Assurer la médiation	-Assurer ou établir la relation entre le bailleur et le locataire	-Favoriser la relation entre le bailleur et la famille -Permettre à la personne de s'inscrire dans son environnement -Sensibiliser aux règles de vie sociale -Informé sur les droits et devoirs des locataires -Faciliter le lien avec les travailleurs sociaux, les bailleurs, le voisinage...
-Organiser la fin de mesure		-Préparer la mise en place des relais à la fin de la mesure d'accompagnement

Pour le présent marché, cet accompagnement a concerné les 5 familles du programme d'habitat adapté d'Olivet (entrée en 2022), les 5 autres familles du programme d'Orléans la Source.

Les terrains privés de la Métropole

Les terrains privés occupés par des gens du voyage constituent un enjeu fort pour les collectivités, les propriétaires de terrains et les riverains car ils participent au développement de l'offre d'habitat sur le territoire.

Les terrains privés constituent un enjeu en cas de situation de « mal-habitat » : lorsque ces terrains correspondent à des situations d'habitat indigne, d'infractions aux règles d'urbanisme (travaux non-conformes aux règles d'urbanisme en vigueur, sans autorisation ou non-conformes à l'autorisation obtenue) ou conflictuelles vis-à-vis des usages pratiqués (ferraillage, etc.).

La finalité de cette action est la réalisation d'une identification des terrains sur les 22 communes de la métropole afin de mettre en perspective les conditions d'installations et les enjeux à venir (situations illégales, terrains en zone à risque, habitats indignes ou non adaptés, prévention de conflits de voisinage...). Une médiation pourra s'organiser pour répondre aux difficultés des familles et aux contraintes des collectivités.

La démarche se réalise en lien avec chacune des 22 communes, la direction de l'aménagement d'Orléans Métropole (service logement) et le service Accueil des Gens du Voyage :

- a) Une rencontre en 2022 avec les élus et les services de chaque commune par les représentants du SAGV d'Orléans Métropole et de l'ADAGV pour présenter la démarche de la MOUS
- b) Un questionnaire transmis en janvier 2023 + une relance en juin 2023 aux services des communes pour identifier les terrains où sont installées les familles
- c) Mission d'un cartographe en décembre 2023 : analyse et classification des données par commune et cartographie des terrains des 22 communes au 1^{er} semestre 2024.

ANNEXES

1) PROJET ASSOCIATIF

<https://www.adagv.fr/lassociation/notre-projet-associatif>

2) PROJET CENTRE SOCIAL

<https://www.adagv.fr/nos-actions/le-centre-social-de-la-source>